



le Programme
Régional d'Espace
Libre Evolution (PDE)





P. E L.

R. . E.

Programme
régional
=
Réseau d'acteurs

d'Espaces
=
Réseau de
sites

En Libre Evolution
=
concept adapté à
notre territoire
régional
(nature férale)

Grâce au questionnaire et aux échanges lors des groupes de travail :

« donne reconnaissance aux espaces friches »

« Faire changer mentalité »

« Valoriser les espaces exploités comme des espaces perdus. »



sage que la ne de n "laisser-

itre mode tion avec re »

er la du public ces de gérés. »



3 grands axes du PRELE :



**Axe 1 -
Communiquer en faveur
de la libre
évolution**

**Axe 2 -
Développer
un réseau
de sites en
libre
évolution**

**Axe 3 -
Améliorer la
connaissance sur les
dynamiques
écologiques**



Axe 1 : Communiquer sur la libre évolution

Un constat : Des raisons :

image négative des espaces en libre évolution
influence culturelle et sociétale + une part d'instinct + perte de contact avec la nature

Un parti pris:

passer par l'émotion, le ressenti, l'historique
provoquer un changement de regard

A l'issue du groupe de travail : 9 actions identifiées et 3 thématiques à explorer

Actions

Sorties « expérience de nature » basées sur le sensoriel, le ressenti

Ouvrir l'accès à des sites en libre évolution

Mallette pédagogique

Plaquette de présentation de la démarche PRELE

Appel à initiative locale (communale) pour la participation au PRELE

Web TV ou clip vidéo

Actions spécifiques aux riverains (soirées débats ? participations à des évènements locaux ?)

Enquêtes sociologiques

Exposition photographique

Projets artistiques (écriture, arts plastiques, théâtre)

Cycle de conférences ou MOOC

Actions usant d'humour, à destination du grand public

AXE 2 : Développer un réseau de sites en libre évolution

Quel est l'objet de ce futur réseau de sites ?

- Support de démonstration/pédagogique.
- Support à visée scientifique.
- Outils de préservation.

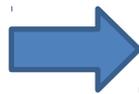
Comment formaliser ce réseau ?

Convention d'engagement liant le propriétaire à la structure membre du PRELE et son animateur, le CEN BN.

Modèle de convention provisoire écrit en 2016

AXE 2 : Développer un réseau de sites en libre évolution

Quels critères pour définir un site en libre évolution ?



Création d'un groupe « réseau de sites » qui aura pour mission de créer le réseau en validant l'inscription de chaque site à celui-ci de manière expérimentale pendant 2 ans.
Fiche de présentation standard pour chaque site conçue en 2016

AXE 3 : Améliorer les connaissances sur les dynamiques écologiques

Principales actions ressorties pour cet axe :

- Synthèse bibliographique régionale des études
- Rédiger un argumentaire scientifique présentant l'intérêt de la libre évolution
- Poursuite des échanges pour l'identification des études à mener et des moyens à dédier.





Quel intérêt ce programme pour les techniciens rivières

1/ Les rivières et la gestion

- Gestion des risques pour l'Homme
 - prévention des dommages liés aux crues
 - aux inondations
 - qualité de l'eau
- Gestion « utilitaire »
 - activités agricoles / forestières
 - activités de loisirs, pêche, sports nautiques
- Gestion écologique
 - continuités écologiques
 - retour à un fonctionnement naturel de la rivière



Objectif
long terme

Phase 1 : restauration fonctionnalité
écologique => interventions qui peuvent
être lourdes

Phase 2 : « non intervention » ?

2/ Les « publics » autour de la rivière et leur perception

Synthèse d'une étude SHS CNRS « l'évaluation
environnementale du bois en rivière par les gestionnaires de
cours d'eau français »

5 publics interrogés... ;... sur la perception de 20 photos
de cours d'eau avec et sans bois
mort selon 4 critères :

- Techniciens rivières
- Assos de pêche
- ONF
- Services de l'Etat
- Assos naturalistes
- Danger
- Motivation à intervenir
- Degré de naturalité
- Esthétique paysagère

A



B



C



D

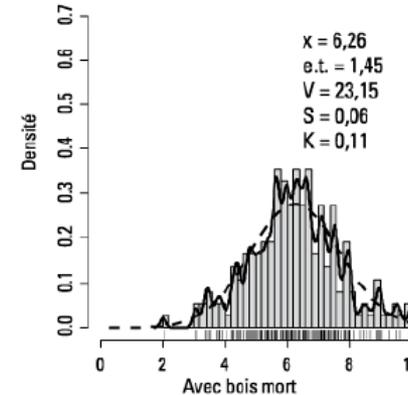
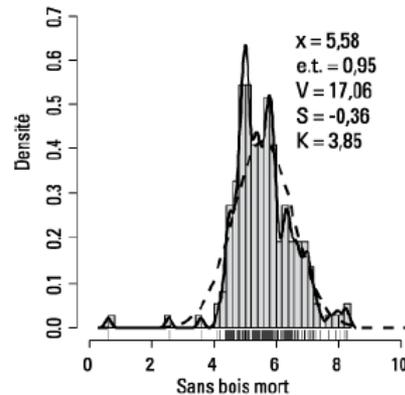


2/ Les « publics » autour de la rivière et leur perception

Synthèse d'une étude SHS CNRS « l'évaluation environnementale du bois en rivière par les gestionnaires de cours d'eau français »

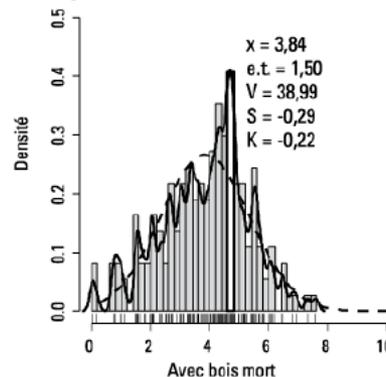
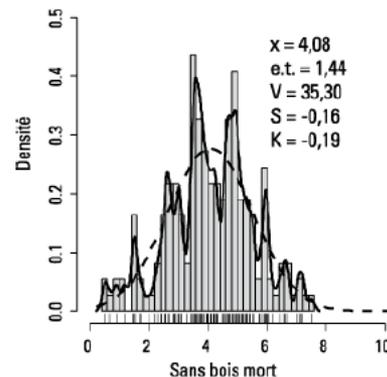
Résultats généraux :

Esthétique paysagère



Chenaux avec plus de bois mort plus esthétiques

Sentiment de danger



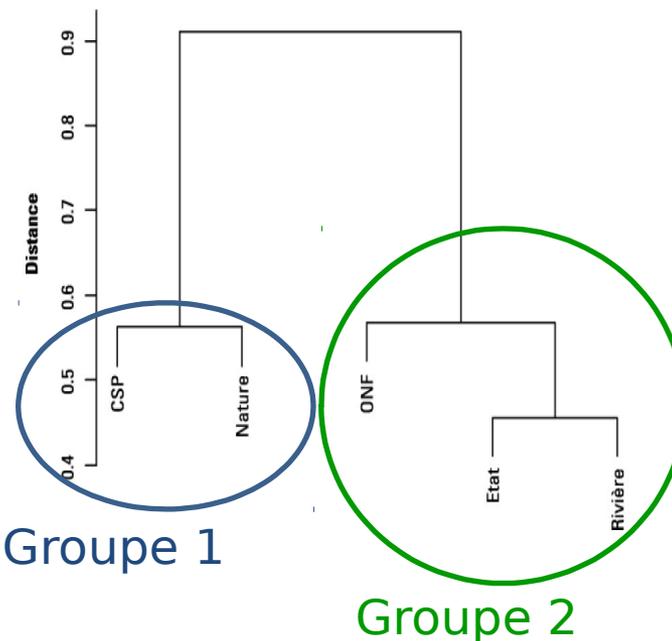
Pas de différence de perception du danger entre les rivières avec ou sans bois mort



2/ Les « publics » autour de la rivière et leur perception

Synthèse d'une étude SHS CNRS « l'évaluation
environnementale du bois en rivière par les gestionnaires de
cours d'eau français »

Résultats par groupes :



- Rivières avec bois mort plus esthétiques pour groupe 1
- Plus forte motivation à intervenir pour groupe 2

2/ Les « publics » autour de la rivière et leur perception

*Synthèse d'une étude SHS CNRS « l'évaluation
environnementale du bois en rivière par les gestionnaires de
cours d'eau français »*

Conclusion :

Paradoxe apparent avec d'une part une préférence pour les paysages naturels et d'autre part la motivation à intervenir pour améliorer sa qualité esthétique (« bel ordonnancement », « humanisation harmonieuse »)

Différence des points de vue entre groupe 1 et 2 liés à une différence de missions, de responsabilité.

Le choix d'intervenir en rivière et à ses abords est en partie la résultante d'une attente sociétale.
Dans certains secteurs, comment faire accepter qu'aucune intervention n'est nécessaire ?



PRELE NEED
YOU !

- 1/ Participer à la création du réseau de sites en libre évolution
- 2/ Participer aux travaux des groupes par axe
- 3/ Jouer le rôle de relais de la démarche sur le terrain

Inscription aux groupes par axes (en septembre) ou à la liste de diffusion PRELE ?
Questions diverses sur le programme ?
Intéressé par la démarche, envie de participer à l'échelle de son territoire ?

=> Contactez Lydie Doisy du CEN BN au 06 88 75 17 11 | l.doisy@cen-bn.fr

Merci pour votre écoute !



Conservatoire
d'espaces naturels
Basse-Normandie